

déMARCHE
Transfrontalier

OBSERVATION



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE TRANSFRONTALIER

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

REQUAPASS

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	5
MODULE 1 : ENVIRONNEMENT ET CADRE JURIDIQUE	6
MODULE 2 : MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES	7
MODULE 3 : GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, LES ORGANES DE GESTION	8
MODULE 4 : GÉRER UN PROJET ASSOCIATIF	9
MODULE 5 : GÉRER DES RESSOURCES FINANCIÈRES	10
MODULES 6 : RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES, L'INCLUSION BÉNÉVOLE	11
GLOSSAIRE	12

CRÉER, DÉVELOPPER OU PARTICIPER
À UN PROJET ASSOCIATIF EN
BELGIQUE ET/OU EN FRANCE
VOUS INTÉRESSE ?



VOUS VOULEZ DISPOSER DES CLEFS
MÉTHODOLOGIQUES, JURIDIQUES,
COMPTABLES ET RELATIONNELLES
NÉCESSAIRES À LA GESTION
ASSOCIATIVE ?



VOUS SOUHAITEZ PERFECTIONNER
OU VALORISER LES COMPÉTENCES
ACQUISES LORS D'UNE EXPÉRIENCE
ASSOCIATIVE FRANÇAISE OU BELGE ?



INTRODUCTION



Convaincus que l'engagement bénévole ne s'arrête pas à la frontière, les partenaires du projet REQUAPASS (1) ont développé le Certificat de Formation à la Gestion Associative Transfrontalier. Un CFGAT qui s'adresse à toute personne désireuse :

- D'obtenir une formation de base portant sur le fonctionnement, l'organisation et la gestion d'une association en France et/ou en Belgique.
- De se perfectionner et de faire reconnaître ses compétences dans le domaine associatif

Il se compose de 6 modules théoriques (2) d'une durée totale de 30 heures, et prend pour modèle le Certificat de Formation à la Gestion Associative français. Comme celui-ci, il permet d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires à la création et au développement de projets associatifs mais avec, pour particularité, le fait d'y ajouter une forte dimension transfrontalière.

Ainsi, l'ensemble des modules du CFGAT ont été retravaillés pour mettre en regard les pratiques, réglementations et spécificités associatives françaises et belges.

A l'issue de la formation, les participants disposeront des clés indispensables permettant de mener à bien des projets associatifs et citoyens en Belgique, en France ou sur les deux territoires !

De quoi ouvrir les horizons, gommer les frontières et offrir de nouvelles perspectives.

*Déployons nos compétences associatives
par-delà les frontières !*

¹ REQUAPASS (REconnaissance et QUalification des Parcours ASSociatifs) est un Projet soutenu par le fond européen de développement régional Interreg et porté par les MDA de Tourcoing et de Roubaix, par l'association Interphaz de Lille et par la Maison Pour Associations de Charleroi. Son but est de développer des outils et des formations visant à valoriser, de manière transfrontalière, le bénévolat, le volontariat et l'engagement associatif. Plus d'infos sur <https://requapass.eu/>

² Le livret pédagogique que vous avez entre les mains décrit les objectifs et les contenus de chacun des 7 Modules du CFGAT. Bien que largement retravaillé pour correspondre aux ambitions du CFGAT, il s'inspire du Livret Pédagogique CFGA édité en mars 2014 par le Pôle Ressources d'Aide à la Vie Associative du Réseau Régional Nord-Pas-de-Calais

Durée du module : 3 heures

Ce module vise à présenter aux participants le cadre juridique qui s'applique aux associations et ASBL : comment les constituer, de combien de personnes doivent-elles se composer au minimum, quelles sont leurs obligations,... ?). Le tout en expliquant les nuances entre les exigences belges et françaises.

Ce module brosse le portrait du monde associatif belge et français, il présente ses nuances, le poids économique qu'il représente de part et d'autre de la frontière et explore, de manière transfrontalière, le cadre institutionnel des associations.

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre légal des associations et pouvoir appréhender les subtilités législatives en France (Loi 1901) et en Belgique (Code des sociétés et associations de 2019).
- Disposer des clefs juridiques pour pouvoir porter ou participer à un projet associatif transfrontalier.
- Développer ses connaissances du contexte associatif transfrontalier (les acteurs, les enjeux, le poids économique de part et d'autre de la frontière).

CONTENU

- Les démarches administratives de création d'une association en France et en Belgique.
- Repères historiques et philosophiques de la vie associative en France et en Belgique (liberté d'association).
- Comparatif des lois françaises et belges.
- Les dispositions législatives concernant les associations belges et françaises.
- Données chiffrées relatives au monde associatif belge et français.
- Présentation et comparaison des structures des secteurs associatifs belge et français.
- Stratégies nationales françaises et belges en faveur du secteur associatif.
- La place du secteur associatif au sein de l'économie sociale et solidaire.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Panorama du secteur associatif transfrontalier REQUAPASS : <https://www.requapass.eu/docs/Fichier/2019/7-190215023311.pdf>
- Enquêtes associative REQUAPASS : <https://www.requapass.eu/page-18-0-0.html#menu>
- Publication de la Fondation Roi Baudouin sur les ISBL en Belgique : Les institutions sans but lucratif emploient près de 500.000 Belges | Fondation Roi Baudouin (kbs-frb.be)
- RECMA ,revue internationale de l'économie sociale : <http://recma.org/taxonomy/term/1821>

Sites internet relatifs au secteur associatif français et belges:

- <https://guidepratiqueasso.org/>
- <https://www.associations.gouv.fr/>
- https://justice.belgium.be/sites/default/files/asbl-fr_lr.pdf (Le Guide belge de l'ASBL édité par le SPF Justice)
- <http://vieassociative.be/> <https://www.associatheque.fr/fr/guides-pratiques.html>
- Comparatif juridique REQUAPASS : ASSOCIATIONS ET VOLONTARIAT : <https://www.requapass.eu/page-28-0-0.html#menu>
- Comment créer son asbl ? <https://maisonpourassociations.be/creer-son-asbl/>

Durée du module : 3 heures

Ce module a pour but de présenter aux participants les différentes sources de financement qui peuvent être mobilisées pour développer un projet associatif, tant en France qu'en Belgique. Au-delà de l'identification, ce module expliquera les démarches à effectuer pour introduire une demande de financement.

OBJECTIFS

- Pouvoir identifier les ressources financières potentielles pour mener un projet associatif en France et/ou en Belgique.
- Savoir diversifier les ressources.

CONTENU

- Les sources de financements publics de part et d'autre de la frontière.
- Les sources de financements privés (sponsoring, mécénat,...).
- Comment introduire un dossier de demande de financement ?

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Plateforme de la Maison Pour Associations d'Amiens Métropole <http://formationsdesbenevoles.maam.fr/> (F)
 - Memento des ASBL, Michel Davagle, Editions Wolters Kluwer
- Sites internet relatifs au secteur associatif français et belges:
- https://justice.belgium.be/sites/default/files/asbl-fr_lr.pdf
(le guide belge de l'ASBL édité par le Service Public Fédéral Justice)
 - <https://guidepratiqueasso.org/>
 - <https://www.associations.gouv.fr/>
 - www.vieassociative.be
<https://www.associatheque.fr/fr/guides-pratiques.html> <https://www.stics.be/accueil/subsides/>
(site du Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social)
 - https://justice.belgium.be/fr-themes_et_dossiers/societes_associations_et_fondations
(le nouveau Code des sociétés, présentation et implication pour les associations par le Service Public Fédéral Justice)
 - <https://becompta.be/sites/default/files/downloads/uploads/c2b7e361-213a-bf8b.pdf>
 - <http://associatifinancier.be/COMPTA/PCMN%20ASBL.pdf>
 - <https://www.filofisc.be/downloads/Fiscasbl.pdf>
 - https://finances.belgium.be/fr/asbl/impots_et_tva/tva#q1
 - <http://www.kbs-frb.be> (fondation Roi Baudouin)

Durée du module : 6 heures

Ce module permet aux participants de comprendre de manière concrète comment fonctionne une association, quels sont ses différents organes statutaires, quelles sont les instances décisionnelles, leur composition, leur fonctionnement et les responsabilités de leurs membres, le tout en abordant les subtilités existant de part et d'autre de la frontière.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux relatifs à la gestion des associations, savoir comment celles-ci fonctionnent et à quoi servent leurs différents organes.
- Être capable de participer aux différents organes qui composent une association.
- Connaître les obligations liées à un projet transfrontalier et être « outillé » pour participer à des projets associatifs en France et en Belgique.

CONTENU

- Explications sur l'organisation d'une association et son fonctionnement. Présentation des membres et de leurs statuts, ainsi que des organes qui composent une association et de leurs rôles décisionnels.
- Présentation des fonctions dirigeantes d'une association. Explications relatives aux missions et à la responsabilité de ceux qui exercent ces fonctions.
- Comparatif des systèmes assurantiels français et belge.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Plateforme de la Maison Pour Associations d'Amiens Métropole
<http://formationsdesbenevoles.maam.fr/>
- Comparatif juridique REQUAPASS : ASSOCIATIONS ET VOLONTARIAT :
<https://www.requapass.eu/page-28-0-0.html#menu>
- Sites internet relatifs au secteur associatif français et belges:
<https://guidepratiqueasso.org/>
<https://www.associations.gouv.fr/>
https://justice.belgium.be/sites/default/files/asbl-fr_lr.pdf
(Le Guide belge de l'ASBL édité par le SPF Justice)
www.vieassociative.be
<https://www.associatheque.fr/fr/guides-pratiques.html>
- «Mémento des ASBL», Michel Davagle, Editions Wolters Kluwer
- Code des Sociétés et des Associations du 23 mars 2019, publié au moniteur le 4 avril 2019

Durée du module : 6 heures

Ce module propose une méthode pour aider les participants à créer et à développer de manière cohérente et pérenne leurs associations. Le but étant de les outiller afin de construire des fondations solides et de transformer leurs projets en réalisations concrètes en France, en Belgique ou de manière transfrontalière.

OBJECTIFS

- Pouvoir construire un projet associatif.
- Être capable de décliner un projet en activités voir en activités transfrontalières.
- Être capable de communiquer et de fédérer autour d'un projet associatif.

CONTENU

Aborder la méthodologie de projet dans le cadre spécifique des associations afin de pouvoir :

- Passer de l'idée au projet.
- Communiquer autour d'un projet associatif.
- Évaluer son projet.
- Faire connaître son projet dans l'espace transfrontalier.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Sites internet relatifs au secteur associatif français et belges:

- <https://guidepratiqueasso.org/>
- <https://www.associations.gouv.fr/>
- <https://www.associatheque.fr/fr/guides-pratiques.html>
- https://www.stics.be/wp-content/uploads/STICS_guidePROJET_2018_br_planches.pdf (« Construire et gérer son projet », Stics ASBL)
- Comment créer son asbl ? <https://maisonpourassociations.be/creer-son-asbl/>

Durée du module : 6 heures

Ce module vise à donner aux participants les clés permettant une gestion comptable saine et respectueuse du cadre juridique, belge et français, de leurs associations.

OBJECTIFS

- Disposer des notions de base permettant une gestion financière associative saine.
- Pouvoir repérer et identifier les outils et documents comptables nécessaires pour la gestion financière des associations en France et en Belgique.

CONTENU

- Présentation des règles fondamentales de la comptabilité associative en France et en Belgique.
- Manipuler les documents financiers annuels de l'association.
- Régimes fiscaux Français et Belges.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Plateforme de la Maison Pour Associations d'Amiens Métropole
<http://formationsdesbenevoles.maam.fr/> (F)
- Sites internet relatifs au secteur associatif français et belges:
<https://guidepratiqueasso.org/>
<https://www.associations.gouv.fr/>
www.vieassociative.be
<https://www.associatheque.fr/fr/guides-pratiques.html>
- «Mémento des ASBL», Michel Davagle, Editions Wolters Kluwer

Durée du module : 6 heures

Une association est constituée de salariés et/ou de bénévoles - volontaires.
Le module 6 vise à présenter ces différents profils et propose des pistes de réflexion afin d'aider les porteurs de projets associatifs à créer un climat de travail serein.
Le tout avec une attention particulière portée sur la recherche, l'inclusion et la fidélisation des bénévoles et/ou volontaires.

OBJECTIFS

- Avoir une vue d'ensemble des différents acteurs associatifs (bénévoles, volontaires, dirigeants et salariés,..) et de la singularité de leurs statuts de part et d'autre de la frontière
- Savoir comment recruter des bénévoles, comment les inclure dans un projet associatif et valoriser leurs activités dans l'aire transfrontalière

CONTENU

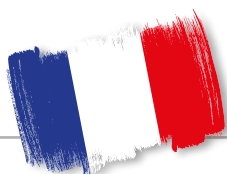
- Salariés, bénévoles, volontaires,... Leurs rôles, leurs statuts ?
Les subtilités différenciant ces profils en France et en Belgique ?
Explications quant aux droits et aux responsabilités légales des bénévoles et de l'association.
- Focus particulier sur la participation des bénévoles.
Quel encadrement leur proposer ?
Comment améliorer la collaboration entre les salariés et les bénévoles ?
Comment rechercher et inclure de nouveaux bénévoles autour d'un projet associatif, les fidéliser et donner du sens au volontariat ?

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Le site belge de la plateforme francophone du Volontariat : <http://www.levolontariat.be/>
- Sites internet relatifs au secteur associatif français et belges:
<https://guidepratiqueasso.org/>
<https://www.associations.gouv.fr/>
<https://www.associatheque.fr/fr/guides-pratiques.html>



GLOSSAIRE

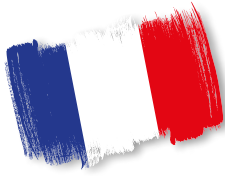


VIE ASSOCIATIVE

Association loi 1901	Asbl (Association Sans But Lucratif)
Bénévole	Volontaire/Bénévole
Défiscalisation	Déductibilité fiscale
Faire appliquer un sceau spécial par une autorité pour certifier qu'un document officiel est une copie conforme à l'original	Apostiller
C.A. (Conseil d'Administration)	O.A (Organe d'Administration)

EDUCATION

Résidence étudiante	Kot (Kotteur / kotteuse)
Baccalaureat	CESS (Examen de fin du secondaire)
Licence (Bac +3)	Baccalauréat (univ +3)
Master	Master
Période de révision des examens	Blocus
Education populaire	Education permanente



ENVIRONNEMENT SOCIAL, CULTUREL ET POLITIQUE

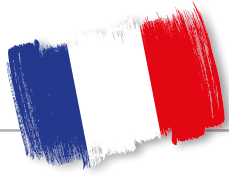
Adjoint au Maire	Echevin
Maire	Bourgmestre
Municipalité	Commune
Economie Sociale et Solidaire	Economie Sociale
Subventions	Subsides
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	CPAS (Centre Public d'Action Sociale)
R.S.A (Revenu de Solidarité Active)	R.I.S (Revenu d'Intégration Sociale)
Pôle emploi, Mission Locale (pour les 16 à 25 ans)	Le FOREM (Wallonie) ; Actiris (Bruxelles) ; VDAB (Flandres) ; ADG (Communauté Germanophone)

INSTANCE

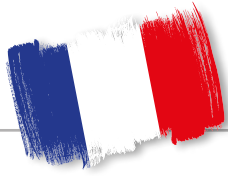
Journal officiel (JO)	Moniteur belge
-----------------------	----------------

INCLASSABLES !

A tout à l'heure	A tantôt
Pochette	Farde
Téléphone portable	GSM
Je t'appelle	Je te sonne
Soixante-dix	Septante
Quatre-vingt-dix	Nonante
Apprenti conducteur	Être en Licence
Passer le code de la route	Passer son permis de conduire théorique
Petit-déjeuner	Déjeuner
Déjeuner	Dîner
Dîner	Souper
Endive	Chicon
Torchon	Essuie vaisselle



ET VOUS ?



ET VOUS ?

RE QUA PASS



REQUAPASS

